

**DACP**

**REF : DACP2016047**

**Signataire : ED/ES/RH**

Séance du Conseil Municipal du 15/12/2016

RAPPORTEUR :      Anthony DAGUET

**OBJET : Accord-cadre relatif à la fourniture de vêtements de travail pour les besoins du personnel municipal d'Aubervilliers et la fourniture de vêtements de travail et de petits équipements pour les agents de Police Municipale – ASVP – Agents de prévention espaces verts - Agents "Points écoles" de la ville d'Aubervilliers pour les années 2017 à 2018. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

**EXPOSE :**

Par délibération en date du 3 Novembre 1963, le Conseil Municipal a décidé de l'attribution de dotations vestimentaires aux agents communaux dont les fonctions nécessitent l'emploi de vêtements spéciaux.

Depuis, dans le cadre de sa politique de prévention des risques professionnels, la Ville d'Aubervilliers a engagé un vaste projet visant à renforcer les moyens de protection individuelle des agents et de tenue de représentation. La finalité de cette mission est le respect de la réglementation en matière de tenue vestimentaire pour la Direction Prévention Sécurité mais aussi, l'amélioration des conditions de travail des agents, et participe du développement de la qualité des services rendus aux usagers.

En 2016, ces dotations consistent en l'attribution aux agents de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle, dès lors que la réglementation en confirme le besoin ou que le document unique d'évaluation des risques professionnels en détermine la nécessité pour réduire les risques auxquels sont exposés les agents ; ainsi qu'aux agents dont les activités la collectivité souhaite devancer le cadre de ladite réglementation; ainsi qu'aux agents dont les activités plus spécifiques nécessitent une attention particulière de la collectivité au du fait de l'usure importante des vêtements et chaussures liées aux activités professionnelles.

Les marchés relatifs à la fourniture de tenues de travail pour les agents de la ville et ceux de la Direction Prévention et Sécurité, arrivent à échéance le 31 décembre 2016 ; il y a lieu en conséquence de lancer une nouvelle procédure sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande couvrant les besoins des deux marchés actuellement en cours pour les deux années à venir.

L'accord-cadre sera conclu sur Appel d'offres ouvert, conformément aux articles 66 à 68, 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pris en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Ledit accord-cadre sera passé pour une période allant sa notification au 31 décembre 2017. Il sera renouvelable par reconduction expresse, une année au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2018.

Il s'agit d'un marché composé de 5 lots suivants :

- Lot n°1 : Vêtements de travail pour les agents de nettoyage et le personnel médico-social et éducatif
- Lot n°2 : Vêtements de travail et chaussures pour la restauration
- Lot n°3 : Vêtements de représentation pour les agents d'accueil, des cérémonies et de réceptions
- Lot n°4 : Tenues de sport et de loisirs
- Lot n°5 : Vêtements de sécurité et Equipements de Protection Individuelle
- Lot n°6 : Vêtements de travail et petits équipements pour les effectifs de la DPS

Compte tenu de l'évolution des besoins liées au cadre réglementaire et au développement des pratiques de prévention des risques professionnels, les dépenses consacrées aux dites attributions pourront évoluer au cours des exercices budgétaires concernés, c'est pourquoi l'accord cadre fera l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

<b>Lot</b>	<b>Montant mini</b>	<b>Montant maxi</b>
Lot n°1	2 500 € HT	80 000 € HT
Lot n°2	2 500 € HT	27 000 € HT
Lot n°3	1 500 € HT	15 000 € HT
Lot n°4	1 000 € HT	4 000 € HT
Lot n°5	3 500 € HT	150 000 € HT
Lot n°6	10 000 € HT	90 000 € HT

Pour rappel, la ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée de l'accord-cadre, que sur le montant minimum annuel de ce dernier.

Le montant maximum fixé à l'accord-cadre ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville d'Aubervilliers.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet d'accord-cadre à bons de commande relatif à la fourniture pour les besoins du personnel municipal d'Aubervilliers et la fourniture de vêtements de travail et de petits équipements pour les agents de Police Municipale – ASVP – Agents de prévention espaces verts - Agents "Points écoles" de la ville d'Aubervilliers pour les années 2017 à 2018 et d'autoriser Madame la Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer les contrats subséquents avec les entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses.

**DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité**

-----  
**VILLE D'AUBERVILLIERS**  
-----

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 33

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 15 DECEMBRE 2016**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE**, le 15 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 06 décembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, MM. KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, KHELAF Djamilia, MM. AIT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

Mme CHERET Magali	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
Mme TLILI Leïla,	Représenté par :	<b>M. TLILI Mohamed Fathi</b>
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
Mme NEDELEC Soizig	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. SANON Guillaume	Représenté par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	Mme KHELAF Djamilia
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. GARNIER Daniel

M. BENKHELOUF Boualem représenté par M. CECCOTTI-RICCI Roland à partir de la question n°231  
M. AIT-BOUALI Omar ayant quitté la séance à partir de la question n°243

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique  
DACP

REF : DACP2016047

Signataire : ED/ES/RH

**OBJET : Accord-cadre relatif à la fourniture de vêtements de travail pour les besoins du personnel municipal d'Aubervilliers et la fourniture de vêtements de travail et de petits équipements pour les agents de Police Municipale – ASVP – Agents de prévention espaces verts - Agents "Points écoles" de la ville d'Aubervilliers pour les années 2017 à 2018. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'abrogation du Code des Marchés Publics,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 25, 43, 66 à 68, 78 et 80 pris en application de ladite ordonnance,

Vu le projet d'accord-cadre,

Vu le budget communal,

Considérant que les marchés relatifs à la fourniture de tenues de travail pour les agents de la ville et ceux de la Direction Prévention et Sécurité, arrivent à échéance le 31 décembre 2016, qu'il y a lieu en conséquence de lancer une nouvelle procédure sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande couvrant les besoins des deux marchés actuellement en cours pour les deux années à venir.

A l'unanimité.


**DELIBERE :**

**APPROUVE** le projet d'accord-cadre à bons de commande, relatif à la fourniture de vêtements de travail pour les besoins du personnel municipal d'Aubervilliers et la fourniture de vêtements de travail et de petits équipements pour les agents de Police Municipale – ASVP – Agents de prévention espaces verts - Agents "Points écoles" de la ville d'Aubervilliers pour les années 2017 à 2018. Il sera passé pour une période allant sa notification au 31 décembre 2017, puis renouvelable par reconduction expresse, une année au maximum (s'achevant donc au plus tard le 31 décembre 2018) et comportant les lots et seuils suivants, susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes :

Lot	Montant mini	Montant maxi
Lot n°1 : Vêtements de travail pour les agents de nettoyage et le personnel médico-social et éducatif	2 500 € HT	80 000 € HT
Lot n°2 : Vêtements de travail et chaussures pour la restauration	2 500 € HT	27 000 € HT
Lot n°3 : Vêtements de représentation pour les agents d'accueil, des cérémonies et de réceptions	1 500 € HT	15 000 € HT
Lot n°4 : Tenues de sport et de loisirs	1 000 € HT	4 000 € HT
Lot n°5 : Vêtements de sécurité et Equipements de Protection Individuelle	3 500 € HT	150 000 € HT
Lot n°6 : Vêtements de travail et petits équipements pour les effectifs de la DPS	10 000 € HT	90 000 € HT

**AUTORISE** Madame la Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer l'accord-cadre correspondant à chaque lot avec les entreprises ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG  
  


Reçu en préfecture le : 16/12/2016  
Publié le : 16/12/2016  
Certifié exécutoire le : 16/12/2016

L'adjointe  
Maria MERCADER Y PUIG

